

MARSHALL, Dominique, *Aux origines sociales de l'État-providence* (Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1998), 317 p.

Daniel Angers

Volume 52, numéro 3, hiver 1999

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/005314ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/005314ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Angers, D. (1999). Compte rendu de [MARSHALL, Dominique, *Aux origines sociales de l'État-providence* (Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1998), 317 p.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 52(3), 423–425.  
<https://doi.org/10.7202/005314ar>

## COMPTE RENDU

MARSHALL, Dominique, *Aux origines sociales de l'État-providence* (Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1998), 317 p.

Au milieu des années 1940, les gouvernements fédéral et provincial posèrent certains des premiers jalons de l'État-providence. En 1944, le Premier ministre du Canada, Mackenzie King établissait le premier programme social universel du pays en mettant sur pied un régime d'allocations familiales. Un an auparavant, le Premier ministre du Québec, Adélard Godbout, avait annoncé que l'école serait gratuite et obligatoire jusqu'à l'âge de 14 ans ou jusqu'à la 7<sup>e</sup> année. Il devenait alors illégal que des enfants de moins de 15 ans travaillent. La nouveauté de ces programmes, certains efforts ayant déjà été consentis par le passé, réside dans le fait que le filet d'obligation et d'aide qu'alliaient tisser les deux gouvernements toucherait l'ensemble des enfants. C'est donc une histoire des allocations familiales, de l'obligation scolaire et des lois sur le travail des enfants que nous présente Dominique Marshall, professeure d'histoire à l'Université Carleton, dans cet ouvrage fondé sur des recherches menées lors de la rédaction de sa thèse de doctorat.

L'ouvrage de Marshall se révèle un parfait exemple de méthode historique et devrait intéresser tous ceux qui ont un intérêt pour l'histoire du Québec et du Canada: il s'inscrit dans une perspective de «renouveau» de l'histoire de la croissance de l'État en mettant à profit plusieurs approches (histoire sociale, histoire de la famille et histoire politique). Comme en fait foi le choix des sources, Marshall déborde largement l'étude des élections, des partis ou de l'activité des fonctionnaires de l'État, en incluant l'analyse des rapports de pouvoir qui génèrent les rapports sociaux étudiés par la «nouvelle histoire». Évidemment, l'ampleur d'un tel questionnement limite grandement le cadre spatio-temporel de l'étude. Pour cette raison, l'auteure restreint son analyse au territoire québécois pour la période allant de 1940 à 1955.

Pour les historiens de la famille, l'accroissement des interventions de l'État dans les secteurs de l'éducation et du bien-être compte parmi les changements majeurs dans la vie des ménages occidentaux au XX<sup>e</sup> siècle. Les historiens politiques, quant à eux, s'entendent pour dire que les trois mesures analysées ici constituent des étapes importantes de l'histoire de l'État. Marshall pousse plus loin l'enquête en partant du principe que la famille doit être perçue comme un «système dans un système». Les relations de pouvoir qui ont cours au sein des unités familiales ne sont envisageables qu'en fonction de leur inclusion dans des rapports politiques plus larges. S'inspirant de l'analyse systémique, l'auteure

[1]

pose la question suivante: «Qui au juste a contribué à l'instauration de cet État-providence, avec quels intérêts en tête, au nom de quelles valeurs et, en définitive, avec quel succès? (p. 13)» Ces nouvelles interventions de l'État, en ayant pour effet d'accroître les rapports entre les gouvernements et les familles, ont donné à une large part de la population la possibilité de modifier la perception que les autorités publiques avaient de la société.

En ce sens, Marshall brosse, dans le premier chapitre, un portrait des différentes mesures législatives. Elle retrace aussi les grands faits sociaux auxquels les législateurs ont dû faire face, tout en présentant les acteurs politiques qui firent de ces transformations les préoccupations centrales des gouvernements. Le deuxième chapitre nous présente ceux-là mêmes qui mirent ces lois en application: les inspecteurs et les fonctionnaires. Or les façons de faire de ces agents de l'État révèlent un paradoxe. Les fonctionnaires, tout en témoignant d'une grande éthique professionnelle et d'un intérêt corporatiste certain, apparaissent très «pragmatiques» et ouverts au monde. Cette ouverture essentielle dans l'administration quotidienne des mesures allait permettre aux «clients» de l'État-providence d'exercer une certaine influence sur les instances décisionnelles. Le troisième chapitre rend compte des intentions des gouvernants à l'égard des enfants et des parents. Les valeurs des autorités politiques par rapport aux familles sont mises en évidence, ainsi que la genèse de l'idée que l'État doit intervenir dans la vie et dans les choix des familles en ce qui concerne la durée et le coût de l'instruction des enfants. Cela force l'auteure à se questionner sur la culture des élites, sur les idées qui structurèrent leur vision du rôle de l'État.

Dans les deux chapitres suivants, qui portent davantage sur l'histoire de la famille, Marshall pose la question du niveau d'atteinte des objectifs fixés au départ par les autorités politiques. Le chapitre quatre présente d'abord l'univers socio-économique et culturel des familles. Ensuite, on constate que les réformes eurent pour effet, en donnant aux parents les ressources nécessaires leur permettant de ne pas faire travailler leurs enfants, de retarder de manière significative l'âge auquel plusieurs enfants quittaient l'école. Finalement, l'auteure tente de cerner les raisons de l'acceptation, par plusieurs familles, de ces nouvelles mesures publiques, même si elles constituaient autant de moyens de contrôle de leur vie privée. Le chapitre suivant met en lumière les cas d'une minorité d'enfants qui restèrent malgré tout en marge des nouvelles «promesses». Marshall cherche à déterminer les causes de cette marginalisation. Elle invoque l'insuffisance des ressources consenties aux divers programmes et les impératifs économiques des familles dans cet univers capitaliste dont l'État-providence ne pouvait pas régler tous les effets pernicioeux.

Dans le sixième et dernier chapitre, partant de l'idée que chacune des transformations de l'État se traduit par autant de «révolutions culturelles», l'auteure effectue un retour sur la question de la politique, afin de montrer comment les lois ont modifié les rapports entre État, familles et groupes de pression. Marshall présente comment ces instances ont dû élaborer leurs espoirs et leurs demandes

en prenant en compte les acquis des vingt années étudiées. Cela ouvre la porte à une analyse de la formation des politiques sociales au Québec au moment de la Révolution tranquille.

Le choix de l'auteure de limiter son analyse à une courte période et à un objet bien circonscrit fut, semble-t-il, pertinent: il lui a permis de défendre sa thèse de façon efficace et de démontrer que l'État-providence, loin d'être simplement une construction des autorités politiques, apparaît comme le fruit d'un consensus élaboré à partir des rapports entre gouvernants et gouvernés, lesquels rapports se sont accrus au rythme de la mise en place des nouveaux programmes sociaux et des nouvelles mesures publiques.

Cet ouvrage vient certainement combler des lacunes à l'intérieur de l'historiographie québécoise. Cela est particulièrement vrai dans le cas de l'histoire de la famille: les historiens de la famille ont jusqu'à maintenant très peu abordé les transformations du XX<sup>e</sup> siècle. Pourtant, la naissance et la mise en place de l'État-providence sont des phénomènes incontournables non seulement de l'histoire de la famille, mais également de l'histoire sociopolitique et même de celle des idées. Un des aspects originaux de cette étude réside dans le choix des sources. Par exemple, l'auteure met à profit l'utilisation des dossiers des contrevenants à la loi de fréquentation scolaire; ces sources lui permettent de saisir la dynamique des relations de pouvoirs entre les parents et les administrateurs. De plus, en mettant de côté le concept réducteur de «stratégie familiale» et en présentant plutôt la famille comme un «système dans un système», l'auteure arrive à montrer clairement que les familles, loin de simplement subir les mesures gouvernementales, pouvaient exercer une influence concrète sur les autorités et ainsi agir dans le processus de création de l'État-providence.

En dernière analyse, il apparaît clair que cet ouvrage rigoureux deviendra incontournable, tant pour les spécialistes que pour le public en général. Mais, malgré toutes ces qualités, ce livre ne comporte pas de conclusion ni de bibliographie, ce qui a pour effet de rendre plus ardue son utilisation comme ouvrage de référence.